

Monsieur le Président,

Le CTPD consacré aux suppressions d'emplois 2011 est reconvoqué ce vendredi suite au boycott de FO DGFIP du 24 janvier dernier.

Après le CTPD du 17 décembre 2010 où vous nous avez présenté les 37 suppressions d'emplois pour la Filière Fiscale, c'est aujourd'hui au tour de la Filière Gestion Publique de connaître la répartition de ces suppressions.

Au - delà de ce qui paraît être un simple "copier-coller" sur les sous effectifs des postes et services, c'est à une véritable désorganisation voire à une entreprise de destruction des postes et services départementaux que vous vous livrez.

Peut-être faut-il y voir pour 2012 la reprise des suppressions/restructurations dans le réseau départemental tel que FO - DGFIP le redoutait depuis plusieurs années.

Dans les postes et services les agents nous interpellent quotidiennement :

- parce qu'ils n'ont plus la possibilité d'assurer correctement leur mission de service public ;
- parce qu'ils sont confrontés à une pression hiérarchique de plus en plus forte ;
- parce qu'ils n'ont plus de repères sur les limites de leurs attributions ;
- parce qu'ils se sentent dévalorisés ;
- parce qu'il faut faire face à un afflux d'usagers de plus en plus nombreux ;
- parce qu'ils ont de plus en plus de difficultés pour prendre leurs congés.

Pensez - vous sérieusement que ces nouvelles suppressions d'emplois vont être supportables ?

Ces inquiétudes ont même été relayées par le rapporteur spécial de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale lors de la discussion de la Loi de Finances pour 2011.

Il a fait à cette occasion plusieurs constats :

- la DGFIP s'est surpassée dans la règle du non remplacement d'un agent sur deux partant à la retraite ;
- des efforts seront encore demandés à la DGFIP ce qui démontre que tous les nouveaux gains de productivité ne serviront qu'à permettre la suppression d'emplois et non l'amélioration des conditions de travail ;
- Il reconnaît que la suppression annuelle et systématique de 2 500 ETPT commence à poser problème et que la DGFIP doit se préoccuper des conditions de travail et du climat interne pour éviter de créer un syndrome "France-Télécom".

2011 risque d'être l'année où ça ne passera pas